Image not found or type unknown

Achat maison à l'île Maurice

Par **tony22**, le **03/11/2014** à **14:14**

Bonjour à tous, je prévois de partir d'ici Février pour l'île Maurice et j'ai déjà d'ailleurs commencé les recherches. J'ai notamment trouvé des offres intéressantes sur http://www.lexpressproperty.com/fr mais ma question est: lors de l'achat,de quels types de démarches faudra-t-il que je m'acquitte? et qu'en dit la loi? Les étrangers peuvent-ils faire aisément l'achat d'une maison sur l'île?! Merci d'avance pour vos réponses!

Par **domat**, le **03/11/2014** à **14:16**

bjr,
il faut vous renseignez auprès d'un professionnel de ce pays voir d'un consulat ou de l'ambassade.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés